

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	33 (1961)
Heft:	8
Artikel:	Les experts de dix-sept pays examinent le problème de la rénovation urbaine
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125177

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les experts de dix-sept pays examinent le problème de la rénovation urbaine

16

Les grandes lignes des politiques et des programmes de rénovation urbaine, les principaux critères à appliquer lorsqu'il s'agit d'entreprendre des travaux de conservation, de restauration ou de réaménagement, l'élaboration des plans de rénovation urbaine et la marche à suivre pour leur exécution, les aspects économiques de la rénovation urbaine et les pratiques en matière de conservation et de restauration, tels sont les problèmes qu'a examinés le Cycle d'étude organisé à Genève du 5 au 7 juin 1961, sous les auspices du Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe, organe des Nations Unies.

Plus de cinquante experts de la construction et de l'urbanisme, venus de seize pays d'Europe (orientale et occidentale) ainsi que des Etats-Unis, ont pris part à ce Cycle d'étude. La plupart des délégations comprenaient des fonctionnaires effectivement chargés, dans telle ou telle région, de l'organisation et de l'exécution de programmes de rénovation urbaine. Le Cycle d'étude a pris pour base de discussion toute une série de rapports de synthèse établis par le rapporteur, d'après des renseignements fournis à cette fin par les gouvernements, et un rapport du secrétariat contenant notamment certaines conclusions générales relatives aux politiques gouvernementales en matière de rénovation urbaine.

Les participants ont souligné l'utilité de cette réunion qui, a-t-on estimé, est une manifestation importante et heureuse de la collaboration internationale dans le domaine de la rénovation urbaine. Le Cycle d'étude a demandé que le Comité de l'habitat se tienne constamment informé des différents aspects de la rénovation urbaine et favorise les échanges de renseignements et de connaissances entre pays.

Quatre suggestions quant à la suite à donner à ces débats ont été présentées au Comité de l'habitat de la CEE: 1. On devrait étudier tous les aspects économiques de la rénovation urbaine, pour que puisse être tout d'abord quantifié le coût de la suppression des «verrues», que ce soit des habitations ou d'autres constructions, eu égard aux valeurs créées par le réaménagement et notamment aux valeurs sociales, difficiles à quantifier. Dans d'autres études de cas concrets, on pourrait, toujours en tenant compte du rapport entre le coût et les tendances, étudier la conservation et la restauration. Ultérieurement, on pourrait étudier la rénovation urbaine en tant qu'instrument du développement des villes, dans le cadre de plans ou de programmes nationaux et régionaux de développement. 2. On devrait faciliter les échanges d'informations

et de connaissances sur certains aspects de la rénovation urbaine, au premier chef grâce à des échanges de documentation et peut-être d'enquêtes effectuées par des rapporteurs. 3. On pourrait envisager d'étudier certaines questions, comme les principes de la construction et de la reconstruction des villes, les problèmes qui se posent dans leurs secteurs centraux et les questions de circulation, en coopération avec les organismes internationaux dont l'action s'exerce dans ce domaine. 4. On devrait faciliter, de façon systématique et régulière, les échanges bilatéraux et multilatéraux de visites d'experts en matière de rénovation urbaine.

Le Cycle d'étude a élu son président: M. Howard J. Warton, commissaire adjoint à la rénovation urbaine aux Etats-Unis. M. Viacheslav Chkvarikov, directeur de l'Institut de l'urbanisme de Moscou, a été élu vice-président. M. Georg Günthert, architecte attaché au Ministère du logement de la République fédérale d'Allemagne, a fait fonction de rapporteur général, en raison des travaux qu'il a déjà consacrés au Cycle d'étude, et aussi parce qu'il fut l'un des premiers à proposer de le réunir.

Participation

Ont participé au Cycle d'étude des représentants de la Belgique, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République fédérale d'Allemagne, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Tchécoslovaquie, de l'Union des républiques socialistes soviétiques et de la Yougoslavie. Israël était représenté à titre consultatif, conformément aux dispositions du paragraphe 11 du mandat de la Commission économique pour l'Europe.

Ont assisté à la session des représentants de deux institutions spécialisées: l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En outre, diverses organisations internationales non gouvernementales avaient envoyé des observateurs: la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la Fédération internationale de l'habitat et de l'urbanisme (FIHU), la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IFBWW), l'Union internationale des architectes (UIA), l'Union internationale des organismes familiaux (UIOF) et l'Union internationale de la propriété foncière bâtie.

Nations Unies.